

**Samedi 3 février 2007
14h00 - 18h30**

Patronage laïque
72 avenue Félix Faure
75015 Paris - M° Boucicaut

L'eau : notre bien commun !

Comment agir en tant que citoyen ?
Discutons-en dans le 15e !



Cette réunion est ouverte
à toutes et tous
Habitantes et habitants
de l'arrondissement,
venez vous informer et
appréhender ensemble
les futurs enjeux

La gestion de l'eau à Paris, en France, en Europe et dans le monde : pollution des rivières, augmentation du prix de l'eau, modes de gestion de la distribution, privatisation, municipalisation, instrument de puissance ?

Nous aborderons ces thèmes au cours de trois débats :

- De 14h00 à 15h15 : La guerre de l'eau sera-t-elle la guerre du XXI^e siècle ?
- De 15h30 à 16h45 : La privatisation de l'eau à l'échelle mondiale est-elle indispensable ?
- De 17h00 à 18h30 : Le service public de l'eau en France.

1. La guerre de l'eau sera-t-elle la guerre du XXI^e siècle ?

Les conflits autour de l'eau sont anciens, mais ils resurgissent aujourd'hui avec une nouvelle force pour deux raisons majeures souvent imbriquées, écologique et géopolitique.

→ Eau et écologie

Les dégâts écologiques sont souvent générés par une agriculture intensive alliée à une mauvaise gestion de l'eau.

• La désertification : par exemple, 30 années de monoculture forcenée du coton, avec le détournement de deux grands fleuves (le Syr-Daria

et l'Amou-Daria) aux fins d'irrigation, ont abouti à un désastre écologique. Non seulement la mer d'Aral n'est plus alimentée, mais les deux fleuves sont également à sec. Le Kazakhstan est en train de devenir un désert et, en Ouzbékistan, les terres cultivables diminuent d'année en année.

• Les grands barrages : de grands travaux, conçus pour améliorer la production hydroélectrique (barrage des Trois Gorges en Chine, Assouan en Égypte), entraînent des effets négatifs à court et moyen terme : envasement, sédiments piégés en amont des barrages, remontée de sel et déracinement des populations.

...suite au verso

→ Eau et géopolitique

Des sources, des fleuves et des rivières alimentent parfois plusieurs pays mitoyens, comme en Turquie/Syrie/Irak - Israël/Territoires palestiniens - Soudan/Égypte. L'eau y devient alors un moyen de pression et de domination des gouvernements et le partage de l'eau devient conflictuel. Ainsi, la situation du Proche-Orient, où les dégâts écologiques (pollution des eaux à Gaza) et la géopolitique (contrôle des points d'eau) se combinent, est à bien des égards caractéristique des enjeux de la ressource eau sur notre planète.

Comment pouvons-nous éviter de telles conjonctures ?

Sources : *Le Monde* : «1 % de l'humanité manque d'eau potable» - 09/11/2006 - *Courrier International* - *Asia Times Online* : «Barrage des Trois Gorges» - 13/09/2006 - *Conflicts actuels* : «La vie sans eau est-elle une vie ?» - 11/10/2006 - *Le Figaro* : «L'avenir incertain de la nappe phréatique de la bande de Gaza» - 26/08/2006 - Hydroélectricité : «Des mini-centrales aux barrages pharaoniques» Alain Mathieu - CREDEN, Université de Montpellier I - 01/2006.

2. La privatisation de l'eau à l'échelle mondiale est-elle indispensable ?

«L'eau n'est pas un bien marchand, mais un patrimoine commun de l'humanité», ont réaffirmé les associations de solidarité internationale françaises lors du G8 d'Evian en juin 2003. Le Comité des Nations Unies pour les droits économiques, sociaux et culturels a reconnu *l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit fondamental de l'être humain*.

Au-delà des contraintes techniques, il s'agit donc bien d'une question économique et politique : responsabilité politique, peu ou pas de cahier des charges, manque de contrôle des contrats, corruption... Au final, le prix de l'eau augmente, et ceux qui ne peuvent plus payer ne bénéficient plus du service.

Les résultats sont dramatiques dans les pays du Sud qui, sous la pression des institutions financières internationales, privatisent la distribution de l'eau sans tenir compte des véritables besoins des habitants. La Banque Mondiale contribue à environ 50 % du total des projets de coopération internationale dans le secteur de l'eau. Elle exige souvent des États des réformes qui visent la rentabilité, laissant de côté les préoccupations des populations et reléguant au second plan la qualité de l'eau. Les organisations locales dénoncent l'opacité qui entoure ces contrats et demandent que les projets se basent sur des processus démocratiques associant les citoyens à la gestion de leur eau.

Les exemples des effets néfastes de cette privatisa-

Le 7 novembre 2006, le rapport mondial du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) livre ces chiffres :

- **17 % de l'humanité manque d'eau potable**
- **1,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable**
- **1,8 millions d'enfants meurent chaque année d'infections transmises par l'eau**
- **90 % de la population mondiale vit dans 145 pays qui partagent leurs ressources en eau avec d'autres pays.**

Cette situation est en grande partie due à une mauvaise gestion de la ressource, c'est-à-dire à des causes humaines et non naturelles.

tion sont nombreux. Des multinationales y ont joué un rôle majeur : la française Suez-Lyonnaise des Eaux en Argentine et aux Philippines, l'anglaise Biwater en Afrique du Sud, la nord-américaine Bechtel en Colombie... ; au Ghana, une coalition nationale s'est mobilisée contre le projet de confier à de grandes multinationales la gestion du service de l'eau en milieu urbain...

Comment pouvons-nous agir ?

3 - Le service public de l'eau en France

Devons-nous considérer la distribution de l'eau comme un service public, garantissant une eau de bonne qualité à un prix raisonnable, disponible pour tous ?

La pollution des rivières et des nappes phréatiques, par négligence de certaines industries et par l'utilisation massive d'engrais et de pesticides par l'agriculture, induit un coût élevé de l'assainissement de l'eau. Est-ce inéluctable ?

A Paris, la gestion de la distribution de l'eau est déléguée à deux groupes industriels privés, Veolia (rive droite) et Suez (rive gauche). Dans d'autres villes, telles que Grenoble et Cherbourg, l'eau n'est plus distribuée par un prestataire privé, mais par une régie municipale.

Les contrats de gestion de l'eau à Paris avec Veolia et Suez prennent fin en 2009 ; les discussions concernant leur reconduction ont commencé. Plusieurs associations proposent que cette gestion soit confiée à une régie municipale. Quels sont les avantages et les inconvénients de ces deux solutions sur la qualité de l'eau, les coûts, les investissements futurs, l'environnement, etc. ?

Comment pouvons-nous intervenir dans ce débat ? ■